

Sujet: [INTERNET] consultation publique concernant projet SARL le chêne vert PLOUHA

De :

Date : Wed, 28 Oct 2020 21:44:48 +0000 (UTC)

Pour : "pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

Bonjour, veuillez trouver en pièce jointe mes observations concernant le projet de la SARL le chêne vert à PLOUHA.

Cordialement

OBSERVATIONS projet SARL le chêne vert PLOUHA.docx	Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
---	---

M. Le Préfet,

Je vous adresse mes observations quant à l'implantation d'une chaufferie biomasse avec utilisation de bois de classe B à Plouha par la SARL le chêne vert.

J'ai choisi de vivre à Plouha, commune où j'ai grandi, pour son environnement jusqu'alors préservé et sa qualité de vie. Je suis aussi, petite fille d'agriculteurs, et mes grands-parents ont toujours eu du plaisir à vivre de leur production, dans le respect de la nature, du vivant et de l'humain.

A Plouha, nous étions, du moins je le pensais, relativement préservés jusqu'à ce que l'industrie agricole se développe, à preuve les serres à tomates du « chêne vert », d'abord chauffées au gaz, puis au bois et bientôt un projet au **bois de classe B**.

Le risque sanitaire avec incidence sur la santé humaine et environnemental est donc ici bien évident. La pollution de l'air (gaz particules) et des sols sera présente avec les fumées et cendres générées et ce, quel que soit le système de filtration utilisé puisqu'aucun à l'heure actuelle n'est performant à 100%. Or nous sommes dans ce projet à **proximité immédiate de la population** : le projet se situe à côté d'habitations, d'une MAS et du centre-ville. De plus, les sols qui jouxtent l'exploitation sont **en zones humides**, l'humidité concentrant les pollutions. Il y a même à quelques centaines de mètres un captage d'eau potable pour la commune Or dans ce projet, aucune étude d'impact sanitaire et environnementale n'a été réalisée !!!???

En outre, en plus du risque sur la santé humaine nous sommes en présence d'un risque sanitaire encore plus conséquent puisqu'il y a un stockage de plus de 1000 m³ de combustible de classe B envisagé sur ce site : quid en cas d'incendie ??? Quel est le plan de gestion de ce risque ? Les éléments du dossier sont bien maigres voire inexistant à ce sujet. L'évènement malheureux de Rouen est là pour nous rappeler l'importance d'une gestion sérieuse et compétente dans ce domaine d'autant plus à proximité immédiate d'habitations. Or, ici nous sommes en présence d'une installation industrielle à des fins d'exploitation agricole, et les personnes responsables et exploitant ces lieux n'ont aucune expertise dans la gestion de ces risques industriels ...

Je ne souhaite donc pas que le projet d'extension et de changement de combustible de cette chaufferie puisse se faire. Ce projet est une aberration tant sur le plan sanitaire, environnementale, qu'économique (subvention d'un projet privé polluant à des fins lucratives).

Je vous remercie de votre attention et de prendre en considérations ces remarques.